

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.
 1 an 30 fr.
 6 mois 16
 3 mois 8

Poste:
 1 an 35 fr.
 6 mois 18
 3 mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 en envoyant un mandat sur la poste,
 ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 FÉVRIER

UNE DOUCHE.

M. Goblet vient d'administrer aux communes, sous la forme d'une circulaire qu'a publiée le *Journal officiel*, une douche qui va refroidir singulièrement l'enthousiasme pour l'application de la trop fameuse loi scolaire. En tous cas, les communes s'apercevront qu'elles s'étaient fait de singulières illusions sur l'assistance qu'elles peuvent attendre de l'État.

Quelques-unes s'étaient imaginé qu'elles pouvaient sans danger dépasser quelque peu les devis primitivement dressés pour la construction des bâtiments scolaires; le ministre leur rappelle, et nous ne trouvons point qu'il ait tort, que toutes les dépenses qu'elles feront au-delà des évaluations premières, resteront à leur charge; d'autres avaient pensé que, lorsqu'au lieu de bâtir une nouvelle école, elles se contenteraient de restaurer et d'agrandir l'ancienne, elles pourraient faire supporter à l'État une partie des frais de ces réparations; M. Goblet leur répond: Pas de subvention pour cela. Mais l'installation des instituteurs et des institutrices? Leur mobilier personnel? Nous n'avons point d'argent pour faire à ces fonctionnaires des générosités pareilles, dit encore le ministre; si les communes veulent meubler leurs maîtres d'écoles avec de l'acejou ou du palissandre, elles en ont le droit, mais à la condition de payer. Et les 400 francs d'indemnité alloués par l'arrêté du 29 juin 1883 à l'inspecteur primaire chargé de la surveillance des travaux? Encore une dépense, poursuit l'impitoyable L. Goblet, qui « ne doit figurer en aucun cas dans les devis des dossiers soumis à mon examen. »

Certaines communes encore, faute, à ce qu'il paraît, d'avoir bien compris les instructions ministérielles, ont contracté des engagements, qu'elles auront maintenant beaucoup de peine à tenir; elles ont été

imprudentes, nous le voulons bien, et il est juste qu'à présent elles en subissent les conséquences. Mais le premier tort n'est-il pas à ceux qui ont encouragé, excité les communes à se lancer dans des dépenses excessives?

En tous cas, voilà les communes bien averties, elles savent maintenant ce qu'il leur coûte pour avoir laissé remplacer par des instituteurs et institutrices laïques leurs modestes Sœurs et leurs humbles Frères congréganistes.

Chronique générale.

Le *Figaro* dit que la lettre du prince Jérôme a été remise au secrétariat de la Chambre, mais la signature du prince n'étant pas légalisée par le commissaire de police, elle a été rangée dans la catégorie des affaires dites classées, c'est-à-dire écartées.

S. A. R. le prince de Galles, accompagné de son second fils, le prince Georges de Galles, est arrivé lundi matin à l'hôtel Bristol, venant de Londres.

Monsieur le comte de Paris, la princesse Marie-Amélie et le Prince Royal de Portugal ont déjeuné à l'hôtel Bristol avec les Princes anglais et sont ensuite partis pour Cannes où le prince de Galles et le prince Georges sont allés les rejoindre par le rapide de lundi soir.

Les comités conservateurs des Landes ont envoyé aux cinq vaillants candidats de ce département aux élections dernières des adresses pleines d'énergie et de confiance dans l'avenir.

A la suite des déclarations faites par les citoyens Basly et Camélinat, députés, au meeting tenu dimanche dernier au Château-d'Eau, l'extrême-gauche de la Chambre, a décidé de les mettre en quarantaine. Elle ne

les considère plus comme faisant partie du groupe à cause de leur conduite anti-parlementaire.

Les deux députés ainsi exclus ont l'intention de former dans le Parlement un groupe dissident dit du parti ouvrier. Il se compose actuellement de MM. Camélinat, Basly, Clovis Hugues et Antide Boyer.

UN DÉMENTI.

On lit dans le *XIX^e Siècle*:

« On racontait avant-hier dans les couloirs de la Chambre que les amis des princes d'Orléans, placés dans l'alternative de voir voter par la Chambre soit la proposition Duché, soit la proposition Rivet, avaient tenté auprès de l'Élysée certaines démarches que M. Grévy a accueillies avec sa réserve habituelle. »

Nous opposons le démenti le plus formel au rédacteur de cette note.

Aucun ami des princes, qu'il appartienne ou non au Parlement, n'a fait une seule démarche auprès de M. Grévy qui n'a eu nulle peine à garder une réserve dont personne ne s'est donné la peine de le faire sortir.

Les amis les plus chers et les plus intimes des princes s'occupent et s'occuperont dans la discussion de la loi d'exil des garanties du droit public, de la sauvegarde des principes beaucoup plus que des princes.

Et nous pouvons affirmer que cette attitude ferme sans provocation, digne des princes, digne de leur cause, est la seule que le chef de la Maison de France ait jamais désiré voir prendre par ses amis.

M. de Freycinet, posera, paraît-il, la question de confiance sur la ratification pure et simple du traité de Madagascar.

On prétend que le ministère Freycinet compte sur le concours de quelques membres de la droite pour obtenir une solution

favorable dans les débats sur le traité de Madagascar. Nous avons tout lieu de croire que cette rumeur n'est point fondée; la droite a autre chose à faire qu'à tendre la perche au cabinet.

M. Jules Carret, député de la Savoie, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition qui tend à accorder une indemnité aux conseillers généraux, auxquels seraient attribués des jetons de présence.

JOFFRIN CONTRE ARAGO.

Un conseiller municipal de Paris avait proposé l'ouverture d'un crédit de 3,500 fr., à titre de participation de la ville de Paris dans les fêtes du centenaire d'Arago.

Le citoyen Joffrin s'y est opposé, Arago n'ayant été, suivant lui, qu'un vil réactionnaire.

Et le crédit a été repoussé.
 Du moment que Joffrin peut entamer Arago, les savants n'ont qu'à bien se tenir.

UN SYNDICAT D'EXPORTATION

Nous avons parlé à plusieurs reprises de la nécessité qu'il y aurait de fonder, pour développer le commerce extérieur de la France et résister à la concurrence étrangère, des syndicats d'exportation.

Nous avons en même temps fait connaître les diverses tentatives qui avaient été faites dans ce but.

Un nouveau syndicat vient de se fonder à Paris, dont le siège provisoire est rue Laffitte, 45, pour la protection et la propagation des produits de l'industrie française.

Ce syndicat a résolu d'envoyer des inspecteurs dans tous les pays où peuvent utilement se répandre les produits français, et d'installer des représentants sur les divers marchés, partout où besoin sera.

Le syndicat a tracé quatre itinéraires: Le premier comprend l'Amérique du Nord, le Canada, les États-Unis, le Mexique,

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Mais au prix de quelles souffrances? Combien de vies d'hommes furent sacrifiées au dessèchement de ces vastes marécages, sans cesse inondés par les eaux de la Néva? Les ouvriers tombaient épuisés par les fièvres; d'autres les remplaçaient, et ainsi les canaux se creusaient, le sol s'affermissait, les rues se perçaient longues et larges, les palais s'élevaient, et les monuments se dressaient, gigantesques.

Notre traîneau s'arrêta devant une maison de style sévère, appartenant au général Vilérieff. Tout y respirait un grand luxe, ce luxe moscovite des boyards, luxe trop souvent dû à l'oppression de certaines de ses, qui travaillaient, là-bas, dans les lointaines provinces, pour augmenter l'éclat dont s'enorgueillissait le maître.

Dès le vestibule, on ne voyait que riches tapis et mosaïques de marbre. L'escalier déroulait ses vastes salons, où resplendissaient les velours de Gènes, les cuivres dorés, les émaux; tout un luxe de meubles précieux. La porte de la salle à

manger, ouverte à deux battants, nous montra un plafond décoré d'antiques peintures; le dressoir éblouissant d'argenterie, et une table couverte de mets de choix. Nous y primes place, et deux laquais, revêtus de leur livrée, d'une correction irréprochable, nous servirent dans de la porcelaine de Sèvres, marquée au chiffre du général.

Un air de bonheur rehaussait la beauté sans pareille de M^{lle} Vilérieff. Sous ses cheveux d'or et sous son large front, ses grands yeux étincelaient. Elle triomphait à la pensée de bientôt paraître à la cour, et les compliments du capitaine Nelroff mettaient un sourire sur son visage hautain. Je retrouvais l'Olga des premiers jours, l'Olga au port de tête altier, que j'avais cru ne pouvoir jamais aimer.

Mademoiselle la regardait avec tristesse, et semblait dire:

— Tous mes conseils seraient-ils déjà oubliés?... Le monde va-t-il reprendre ce bon et grand cœur? Je croyais le lui avoir arraché. Pauvre Olga!

Le général, ravi de retrouver enfin la Russie d'Europe, dégustait, avec son remarquable appétit, un délicat filet de chevreuil en faisant à son aide de camp, toujours attentif, le récit d'une chasse impériale, à laquelle, autrefois, il avait pris part.

Enfin, le repas achevé, je traversai un large vestibule tout garni de moquette et je pus aller

me abriter dans la chambre qui m'était destinée. Là, je me jetai dans les bras de mon amie, et je fondis en larmes. Trop d'émotions diverses oppressaient mon cœur.

Et je disais: — Quand donc pourrai-je pénétrer dans le palais du czar? Quelle est donc notre infortune à nous, malheureux exilés, que je désire si ardemment l'instant où je pourrai me jeter aux pieds de l'implacable souverain; l'instant où je baiserais peut-être les mains de notre ennemi, de notre vainqueur? Quelle humiliation!... et qu'il me faut aimer mon père!

— Oui, vous l'aimez bien, me répondait Mademoiselle, et, c'est parce que vous l'aimez bien qu'il faut être patiente; attendre, avant d'adresser votre supplice, la grande fête de Pâques. Ce jour-là, tout est clémence en Russie; le czar lui-même donne un baiser au dernier soldat de sa garde; et son cœur, attendri par cet acte d'humilité, ne refusera pas, il faut l'espérer, d'exaucer la prière d'une fille qui l'implore pour son père.

Nous causâmes longtemps encore, doucement, intimement. Nous passions la revue de nos bien-aimés. Je lui confiais toutes mes inquiétudes. Elle les calmait par des paroles d'espérance. Voyant ma fatigue, elle m'envoya me reposer dans mon lit à magnifique baldaquin. Elle rangea les plis de mes rideaux, borda soigneusement mes molles

couvertures, ainsi qu'elle le faisait au temps de ma petite enfance, et la causerie continua, comme à ces heures bénies de Bretagne et de Boroska, où, dans la solitude du soir, nos âmes étaient si proches. Puis, peu à peu, mes paupières s'alourdirent. Je rappelai encore les échos du passé. Ma voix devenait hésitante, languie. J'entrevis, sur les lèvres de mon amie, un doux sourire, et j'achevai, en rêve, d'évoquer mes chers souvenirs.

Saint-Petersbourg, février 18...

Il n'est question que de fêtes de nuit sur la Néva, de patinage, de concerts, de soirées théâtrales, car nous sommes en plein carnaval.

Le général, sanglé dans l'uniforme, le visage radieux, se montre très-fier de présenter sa fille à la société russe, et partout Olga est proclamée la reine de la saison. Sans cesse l'ambitieux aide de camp bourdonne autour d'elle. Il voltige comme un beau papillon qui ferait étinceler ses ailes d'or au soleil, et, tandis que M^{lle} Vilérieff est enviée, adulée, traitée par la famille impériale avec une faveur très-marquée, je reste, chaque soir, près de Mademoiselle. Ma puissante protectrice est à son tour sous le patronage de la princesse; le rôle de notre amie ne s'étend plus jusqu'à ces hautes sphères, et j'en remercie le ciel. Que de bonnes soirées nous passons ensemble! Comme nous prions, avec ferveur, pour le succès de ma mission!

le Guatemala, le Nicaragua, les Antilles. Le second a pour objet l'Amérique du Sud, le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, la République argentine, le Brésil.

Le troisième s'applique à l'Australie d'une part, c'est-à-dire l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, et d'autre part, à l'Asie orientale, de l'Indo-Chine au Japon.

Enfin, le quatrième itinéraire a pour but l'Afrique, le Levant et toute l'Asie occidentale.

Le syndicat entend assurer sur tous ces marchés lointains les débouchés du travail national et faire respecter partout nos marques de fabrique.

Pour bénéficier des avantages de cette représentation permanente, les adhérents aux syndicats : industriels, commerçants, armateurs ou autres, devront payer une cotisation annuelle de 200 francs pour deux itinéraires, et de 300 francs pour tous les itinéraires, la cotisation n'étant payable que sur avis du départ des inspecteurs, et n'engageant chaque souscripteur que pour une année.

Les moyens que va mettre en avant le syndicat dont il s'agit, permettront de répandre dans tous les grands centres commerciaux, par l'intermédiaire d'agents dévoués, les cartes, les prix courants, les échantillons de toutes les maisons qui adhéreront à cette œuvre, et d'assurer à nos échanges extérieurs les mêmes avantages que ceux dont profite aujourd'hui l'étranger à notre détriment. L. SIMONIN.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 février.

Consolider les cours acquis, arriver à la fin du mois en ne perdant pas de terrain, tel est pour le moment le programme des haussiers. Il est sage, puisqu'il permet aux capitaux d'acheter avec l'assurance d'une plus-value en mars, après la liquidation. Le 3 0/0 est à 82.40, l'amortissable à 84.35, le 4 1/2 0/0 à 109.82.

Le Crédit Foncier est à 1.347.50. Les Foncières 1885 sont à 438. Elles ont un tirage le 5 mars. Il est juste temps d'acheter pour en profiter.

La Société Générale marche vers le cours de 460 francs en attendant mieux.

La Banque d'Escompte reste bien tenue avec tendance à coter le pair au premier jour.

Très-faible le Panama. Le cours de 462.50 se défend mal. Les dépêches télégraphiques n'ont plus de prestige. On dirait que M. de Lesseps a enlevé la Colébra d'un coup de baguette, et mis le Chagres dans son verre de champagne, que le marché resterait froid.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

Le plus ancien régiment de cavalerie.

Le plus ancien régiment de la cavalerie française est le 2^e dragons, dont le commandant Brugère vient d'écrire l'histoire.

Quand, le 16 mai 1635, le cardinal de Richelieu forma les premiers régiments de cavalerie, en réunissant en « esquades »

les compagnies de lances éparses, l'un des nouveaux régiments, qui devait porter le nom de Condé, fut fourni par les anciennes compagnies d'ordonnance, qui avaient été créées en 1444 par Charles VII, et qui, depuis lors, s'étaient conservées sous des titres différents. Le 25 mars 1776, le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, fait passer six régiments de cavalerie, dont le régiment de Condé, dans les dragons. Le 1^{er} août 1794, la Convention nationale supprime les anciennes appellations des régiments, qui reçoivent simplement un numéro d'ordre. Condé-dragons devient alors le 2^e dragons. Pourquoi pas le 4^{er}? Il est probable que les employés du ministère n'ont pas longuement consulté les archives, qu'ils se sont prononcés à la hâte, sans attacher une importance extrême à des considérations purement honorifiques. Il s'agissait bien, en 1794, de discuter sur les origines d'un régiment!

Quoi qu'il en soit, le commandant Brugère a restitué ses véritables origines à son régiment; le doute n'est plus permis, et le 2^e dragons a maintenant quatre cents ans d'existence.

Longue et curieuse carrière! Pendant les vingt-trois ans que dura la guerre soutenue par la France contre l'Europe, de 1792 à 1815, le 2^e dragons ne se reposa pas un instant. On le rencontre à la fois sur les champs de bataille de tous les pays : un de ses escadrons est en Russie, pendant que les autres organisent en Espagne la contre-guerilla; cinquante hommes représentent le régiment au siège de Dantzig et s'y font remarquer par le maréchal Davoust. Au jour suprême, enfin, dans la plaine de Waterloo, le 2^e dragons forme la tête du corps de grosse cavalerie commandée par Kellermann; on le voit au plus fort de la mêlée; il refuse d'abandonner le champ de bataille où sont jouées les destinées de la France, où se clôt la plus formidable époque militaire qu'aucun homme ait jamais écrite. Comme leurs camarades, les dragons du 2^e ont compris que, selon l'expression d'un témoin oculaire, « la partie décisive » est engagée et qu'il est bon d'abattre tous les atouts. » Le rapport du général Lhéritier contient ce passage : « Le 2^e dragons s'est couvert d'une gloire immortelle au milieu des carrés ennemis, pendant toute la journée du 18. Il est impossible de citer les prodiges de valeur et l'excès extraordinaire de bravoure avec lequel ce régiment s'est avancé sous le feu effroyable de la mousqueterie et d'une immense artillerie. Rappeler que la conduite du régiment a excité de la part de l'armée anglaise une noble admiration, c'est faire du 2^e dragons un éloge complet. »

Ajoutons que le 2^e dragons a assisté à cinquante batailles rangées, à deux cents combats où sièges et qu'il a mérité d'être cité quarante fois à l'ordre de l'armée.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquisite pureté.

ses chants liturgiques et ses jeûnes austères. Dans quinze jours, nous serons à Pâques; Pâques, la saison des fleurs, la saison de l'espérance, le jour où je saurai enfin ce que l'avenir destine à mon père.

L'immobilité m'est insupportable. Je vais, je m'agite, et j'aime, dans la troupe de M^{lle} Viliérieff, à parcourir les immenses rues de la ville; leur mouvement fait diversion à la pensée qui m'obsède. Hier, nous étions à la Perspective. Nous y avons croisé la famille impériale. Ils étaient tous là, le czar, la czarine, les grands-ducs et les grandes-duchesses, assis dans des carrosses de gala, et répondant, par un mouvement de la tête, sans cesse répété, aux saluts incessants. Le czar portait, avec majesté, son uniforme constellé de croix. Il passe pour un type de force et de beauté. C'est un athlète, superbe pour ceux qui aiment les formes puissantes; mais il n'y a pas un éclair de bonté dans cet oeil mat et sans reflet; pas un sourire sur cette bouche, où se lisent l'habitude du commandement et la volonté opiniâtre; c'est la physiognomie la plus autocratique qui se puisse voir; c'est le despotisme incarné. Ses enfants, pour le bonheur de la Pologne, ne lui ressemblent pas. Ils n'ont rien de son arrogante fierté.

La czarine se tenait à ses côtés, serrée dans un vêtement garni de zibeline. Elle a dû être fort jolie, cette belle blonde aux yeux bleus; mais il y

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE CARROUSEL DE PARIS

Les dispositions préparatoires ont été arrêtées de concert entre le ministre de la guerre, le gouverneur militaire de Paris, le commandant du 49^e corps d'armée, le commandant de la 1^{re} division de cavalerie, les commandants des Ecoles de Saint-Cyr et de Saumur, les colonels du 7^e cuirassiers, des 44^e et 16^e dragons, du 4^{er} spahis, et l'intendance, pour le grand carrousel qui doit avoir lieu au Champ-de-Mars; ces mesures ont été exposées par M. le colonel Rothwiler, directeur du carrousel, au comité des fêtes de Paris, qui les a acceptées à l'unanimité et sans la moindre modification, comme d'ailleurs sans la moindre observation, le comité laissant à l'autorité militaire le soin de régler cette fête comme elle l'entendra.

Les troupes qui participeront à ce carrousel sont les suivantes :

- 1^o Ecole de Saumur : 4 officiers supérieurs, 84 capitaines, lieutenants et sous-lieutenants de cavalerie et d'artillerie, avec 443 chevaux.
- Ces officiers seront accompagnés par 8 sous-officiers, 16 brigadiers et 84 cavaliers de manège et soldats-ordonnances chargés du soin des chevaux.
- 2^o Les écuyers des diverses Ecoles militaires, au nombre de 24.
- 3^o L'escadron des élèves-cavaliers de Saint-Cyr.
- 4^o 4 escadron du 7^e cuirassiers : 4 escadron du 44^e dragons ; 4 escadron du 16^e dragons.
- Ces trois escadrons seront pris dans la 1^{re} division de cavalerie.
- 5^o 4 escadron du 4^{er} spahis, venant de Médéah, fort de 3 officiers, 3 sous-officiers, 47 hommes et 53 chevaux.

Le programme est le suivant :

1^o Ecole de Saumur.

Première partie : Entrée, salut, mouvements au galop, 4 quadrilles de 12 officiers ; Course de tête par 2 quadrilles ; Reprise des écuyers au nombre de 12 ; Courses des bagues par 2 quadrilles.

Deuxième partie : Mouvements au galop ; Courses de javélot par 2 quadrilles ; Reprise des sauteurs en liberté par 12 écuyers.

Troisième partie : Mouvements au galop, salut et sortie.

Quatrième partie : Saat des haies par 32 officiers, successivement par 2, par 4, par 8 et par 16.

2^o Spahis.

Attaque d'un convoi suivie d'une fantasia.

3^o Grand carrousel militaire

Par les quatre escadrons de Saint-Cyr, du 7^e cuirassiers, des 44^e et 16^e dragons. Après le carrousel, ces quatre escadrons

se réuniront vers l'Ecole militaire et exécuteront, dans toute la longueur du Champ-de-Mars, une charge en fourrageurs suivie d'une charge en ligne.

On compte que cette fête militaire durera deux heures et demie environ.

Elle aura sans doute lieu le vendredi 21 mai et le dimanche 23.

Elle commencera à 2 heures de l'après-midi.

Les tribunes seront établies sur toute la longueur de la terrasse qui sépare le jardin et le terrain de manœuvre du Champ-de-Mars, face à l'Ecole militaire, avec deux allées latérales formant équerre.

Ces tribunes sont construites par le comité, mais l'armée, dont on ne saurait trop louer la généreuse initiative et le gracieux concours, a demandé à décorer ces tribunes avec des trophées militaires.

Les officiers en tenue auront le droit de pénétrer dans l'enceinte réservée sans payer à l'entrée.

Une tribune sera mise à la disposition du ministre de la guerre.

Le travail de l'Ecole de Saumur se fera devant la tribune centrale, sur une carrière rectangulaire de 132 mètres sur 52 mètres. La piste en sera limitée par une enceinte de baies. Le public pourra, pendant ce travail, se répandre sur le Champ-de-Mars moyennant un droit d'entrée qui sera probablement d'un franc, le Champ-de-Mars étant comme nous l'avons déjà dit précédemment entouré d'une palissade sur tout son pourtour.

Après le travail de l'Ecole de Saumur, les haies seront enlevées, un convoi escorté par des troupes traversera le Champ-de-Mars et c'est ce convoi que les spahis attaqueront, la fantasia suivra aussitôt. Le public se tienne en dehors du terrain réservé à cette manœuvre spéciale.

Les quatre escadrons de cavalerie viendront ensuite manœuvrer sur quatre carrières de mêmes dimensions que pour l'Ecole de Saumur, deux à droite, deux à gauche devant les tribunes centrales.

On compte que les frais de transport des indémnités de séjour à Paris s'élèveront d'après les calculs de l'intendance, à près de 40.000 fr., dont moitié pour Saumur et moitié pour les spahis. Ces derniers seront transportés par deux bateaux d'Algérie et France. Quant aux officiers-élèves de Saumur, ils feront un séjour de plus d'une semaine à Paris.

C'est le comité des fêtes de Paris qui supportera toutes les dépenses.

Mais il convient d'ajouter, à l'honneur de l'armée, que la fête étant donnée pour une œuvre de bienfaisance, les troupes qui y participent ont d'ores et déjà refusé toute espèce de gratification.

On voit, par le programme qui précède, que le grand Carrousel qui sera offert aux Parisiens les 21 et 23 mai, par les officiers de notre Ecole de cavalerie, sera le meilleur qui est donné chaque année à Saumur à l'époque des courses.

Ce seront les exercices des officiers-écuyers de l'Ecole de Saumur qui seront le principal attrait de la fête militaire du Champ-de-Mars.

Les Tramways de Saumur

Les tramways saumurois inspirent la vaine ambition d'un nouveau prosaïte. Un électeur de Montsoreau, lieu circonvoisin nous adresse l'épître suivante. Cet aimable correspondant envisage le Champ-de-Mars sous un point de vue tout nouveau dont l'originalité manquera pas d'égarer le lecteur, et tous les Proudhons.

Les personnes qui encouragent, soit par leurs souscriptions, soit par leurs votes, l'établissement des tramways de Saumur, auraient tort de voir d'un mauvais œil les articles publiés dans l'*Echo Saumurois* par Nicolas Patachon. Si elles se montraient contentes de ces articles, c'est qu'elles n'auraient pas saisi les intentions et le but de l'écrivain.

Pour nous, cela n'est pas douteux, Patachon, loin d'être un adversaire acharné de l'entreprise, en est au contraire le plus chaud partisan, le défenseur le plus impétueux. Nous avons acquis cette conviction par l'examen attentif des procédés très-simples, mais aussi très-habiles, qu'il emploie dans sa polémique.

Voyez, en effet, ses assertions et ses arguments. Le tout est empreint d'une telle exagération qu'aucun homme sérieux ne

a un moment dans la vie des reines, comme dans la vie des plus humbles femmes, où les années, qui, si longtemps, ont passé insperçues sur une tête charmante, s'inscrivent brutalement en sillons ineffaçables. Et, devant les yeux cernés de bistre, le nez saillant au milieu d'un visage amaigri, la grande taille qui aspire à se courber, on ne dit plus de l'impératrice Alexandra Feodorowna « qu'elle est belle » mais « qu'elle a dû être belle. » Ainsi la beauté tombe dans le domaine du passé. Ainsi tout disparaît en ce monde.

J'étais fort émue en croisant la famille du souverain. Je tremblais, impuissante à me contenir.

— Oh ! si le czar, si la czarine, si la grande-duchesse Marie, que l'on dit si bonne, avaient pu deviner les supplications de mon cœur, ils m'eussent sûrement exaucée.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 25 février

Avec le concours de M^{lle} MARTINON, forte chanteuse

AIDA, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de VERDI.

Dans cette pièce, Ballet par M^{mes} PASHANI, ANGRAN et GRUNDER. Danses réglées par M^{lle} PAPPELLO.

raient tenté de s'y arrêter. Les erreurs qu'il commet sont grosses comme des montagnes. Les traits qu'il lance sont préparés avec tant de précaution et de prudence que tous sont inoffensifs.

Croyez-vous, par exemple, que M. Patachon, qui est un homme grave, parle avec l'accent d'une certitude acquise lorsqu'il dit qu'en établissant un tramway sur la route on vole cette voie au public et qu'on enlève aux habitants la liberté d'y aller et venir, en toute sécurité, la nuit et le jour? Pensez-vous qu'il ait pu écrire, sans rire de son idée bizarre, que l'on « spéculait sur l'incommodité et le danger énorme » de cette installation, et que l'établissement du chemin de fer est tout simplement « un cri de guerre et de pillage qui est au fond de toutes les mesures révolutionnaires »?

Mesures révolutionnaires, à propos du tramway! S'exprimer ainsi, n'est-ce pas atteindre les dernières limites de la naïveté, — naïveté adroitement feinte et finement calculée, je me hâte de le dire.

Mais M. Patachon n'a garde de s'arrêter en si beau chemin. Continuant le rôle qu'il s'est donné, il s'écrie, en grossissant sa voix: « Vous opprimez le public. Et au profit de qui? Au profit de la spéculation, c'est-à-dire de l'insâme capital. Toujours les gros qui mangent les petits en leur faisant croire que c'est pour leur agrément et leur plus grand bien. »

M. Patachon, un réactionnaire, tenant un langage qui ne serait pas désavoué par un révolutionnaire de la plus belle eau... Cela paraîtrait prodigieux si on ne savait que, dans l'espèce, il s'agit d'un simple jeu, d'une farce.

Du reste, plus loin, pour bien marquer qu'il entend donner à ses articles le caractère du badinage, il feint d'être très-violent, en se servant d'une épithète peu acceptable. — « Et la masse des badauds, dit-il, qui ne voit en tout cela que le plaisir d'aller en voiture!... »

Badauds? le mot est un peu risqué; mais, au point de vue de la distinction et de la délicatesse, il vaut bien celui de *carambolage*, dont M. Patachon use et abuse outre mesure.

Par *carambolages*, il entend les chocs qui, selon lui, auront lieu inévitablement entre les wagons du tramway et les voitures, cavaliers et piétons passant sur la route. A ce sujet, l'honorable critique exprime des craintes qui font dresser les cheveux. Dans sa pensée, on ne pourra mettre le pied sur la route de Saumur sans courir le risque d'être broyé comme chair à pâté. Bien plus, dit M. Patachon, les *carambolages* seront obligatoires, mot profond, que les habitants de la contrée feront bien de méditer.

O mes amis! ma plume tremble lorsque je la convie à tirer les conséquences de cette lugubre prophétie. Jour et nuit, on n'entendrait que le bruit, les craquements épouvantables produits par les wagons qui écraseraient sans pitié voitures, chevaux, hommes, femmes et enfants, assez malavisés pour s'être aventurés sur la route. Equipages du riche, humbles véhicules du pauvre, la cariole même de M. Patachon et son propriétaire, tout passera sous ce niveau égalitaire et obligatoire. De toutes parts s'accumuleront des débris humains et des lambeaux de voitures; il y en aura jusqu'au haut du coteau; les échos ne cesseront de retentir des cris des blessés, se mêlant aux hurlements féroces des locomotives. Le sang, coulant à flots, inondera la route et les prairies voisines; devenu un torrent, il ira rougir les eaux de la Loire, qui portera ainsi jusqu'à l'Océan épouvanté la nouvelle des affreux massacres commis sur les tramways de Saumur. Horrible! horrible!...

Voilà les jolies choses que nous préparait la prophétie de M. Patachon, prophétie dont il ne croit pas un mot.

Mais, me direz-vous, quel a pu être son but en ayant l'air de se montrer si cruel à l'endroit des tramways?

A cela je réponds, en répétant ce que je disais en commençant: M. Patachon désire ardemment, comme vous et moi, l'établissement du tramway. Vouloir encourager, dans la mesure de ses forces, une entreprise qu'il regarde comme éminemment utile, il a employé un moyen dont se servent les auteurs de *Don Quichotte*. A son apparition, ce livre fut froidement accueilli par le public. Cervantes s'imaginait alors d'écrire, sous un pseudonyme, plusieurs

pamphlets dans lesquels il ridiculisait à outrance le roman et l'auteur. Des polémiques ardentes s'engagèrent, et tout ce bruit eut pour résultat d'assurer à *Don Quichotte* un immense succès.

Ainsi a fait, fort ingénieusement, M. Patachon. Tout en ayant l'air d'éreinter le tramway, il lui a décerné une belle et bonne réclame. Par une polémique finement provoquée, il a fourni l'occasion de mettre en relief tous les précieux avantages que le chemin de fer offre aux populations. Je ne crois pas me tromper en disant qu'à la suite de cette brillante et fructueuse campagne, il s'empresse de bourrer son portefeuille d'actions du tramway de Saumur, si cela n'est déjà fait.

Un électeur de Montsoreau.

DÉPART DE TOURS DU 3^e DRAGONS.

Le départ du 3^e dragons s'est effectué hier matin, vers 8 heures, sans aucun incident.

Les curieux se trouvaient un peu écartés par un froid très-vif; cependant, les habitants du quartier étaient venus assez nombreux devant la grille de la caserne.

A 8 heures moins un quart, les escadrons étaient rangés dans la cour du quartier.

MM. les généraux L'Hotte et Baillet sont arrivés et se sont placés au centre.

M. le général L'Hotte (a fait, d'une voix forte, ses adieux au régiment, déclarant qu'il gardait du 3^e dragons un excellent souvenir.

— Souvenez-vous, a dit en terminant le général, que c'est avec mon cœur que je vous dis adieu!

Les officiers se sont ensuite formés en cercle, et les deux généraux leur ont serré la main.

A 8 heures précises, l'ordre de départ était donné.

La première colonne, comprenant l'état-major, sous la conduite du colonel Duviol, se mettait en marche par le Champ-de-Mars, les quais et le Pont de Pierre, pour aller rejoindre la route de Langeais.

En tête marchaient: MM. les généraux L'Hotte et Baillet; les chefs de corps d'infanterie et plusieurs officiers de cette arme.

M. le général Béziat, commandant intérimaire du 9^e corps, est venu rejoindre la colonne à la hauteur du pont Bonaparte.

La deuxième colonne, sous la conduite du lieutenant-colonel, suivant immédiatement la première, s'est détachée à la grille de la caserne, et tournant à droite, a pris la rue des Acacias et la rue Girardeau, se dirigeant vers la route d'Azay-le-Rideau.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

ARRIVÉE DU 25^e DRAGONS.

Vers 10 heures 1/2 est arrivé le 25^e dragons, en deux colonnes; la première, commandée par le colonel de Colbert, débouchant par la route de Langeais, et la seconde, par la route de Joué.

M. le général Baillet, commandant la brigade de cavalerie, et plusieurs officiers de la garnison, s'étaient rendus au devant du régiment.

ARRIVÉE A SAUMUR DE LA PREMIÈRE COLONNE DU 3^e DRAGONS.

L'avant-garde de la colonne du 3^e dragons est arrivée aujourd'hui vers 11 heures 1/2, venant de Langeais. Au moment où nous mettons sous presse, l'état-major et les 3^e et 4^e escadrons viennent de faire leur entrée à Saumur où ils séjourneront jusqu'à samedi matin.

Le ministre de la guerre vient de décider que des permissions de huit jours seront, à l'occasion des fêtes de Pâques, accordées du mardi soir 20 avril au jeudi matin 22, dans des proportions à déterminer suivant les besoins du service, aux sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats qui auront mérité cette faveur par leur bonne conduite.

Ces permissions seront données aux militaires du culte israélite lors des fêtes de la Pâque juive, c'est-à-dire du 19 au 27 avril.

LE CARROUSEL DE LUNÉVILLE

La France militaire dément complètement la nouvelle, donnée par le *Gaulois*, que le général Boulanger ait interdit le carrousel que devait donner, au profit des pauvres, la division de cavalerie en garnison à Lunéville.

Fêtes musicales du 28 février.

PROGRAMME de la MATINÉE MUSICALE qui sera donnée dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, par la Société Sainte-Cécile d'Angers.

1. *Sous les quinconces*, fantaisie (Buot), par l'Harmonie Saumuroise.
2. *Les Braconniers*, chœur (Sourillas), par la Société Sainte-Cécile.
3. *Air des Vêpres Siciliennes* (Verdi), chanté par M. Neveu.
4. Fantaisie sur la *Muette* (Allard), exécutée par M. Goubeault.
5. *Les Derniers jours de Pompéi*, chœur (Ritz), par la Société Sainte-Cécile.
6. *La Véritable Manola* (Bourgeois), chantée par M. Neveu.
7. Fantaisie sur une *Marche de Chopin* (Demersmann), exécutée sur la flûte par M. Arbello.
8. *En Chemin de fer*, chansonnette comique, chantée par M. Georges Allary.
9. *Une Minute trop tard*, comédie en 1 acte, jouée par deux sociétaires de l'Harmonie Saumuroise.

Bureaux: 1 heure 1/2; rideau: 2 heures.

PROGRAMME du GRAND CONCERT offert à ses abonnés par l'Harmonie Saumuroise, à 8 heures du soir.

- PREMIÈRE PARTIE**
1. *Sous les quinconces*, fantaisie (Buot), par l'Harmonie Saumuroise.
 2. *Voici l'Aurore*, quatuor (Saintis), chanté par MM. Thibeau, Guilleu, Leclerc et Lecoq, membres de la Sainte-Cécile.
 3. Fantaisie sur une *Marche de Chopin* (Demersmann), exécutée sur la flûte par M. Arbello, membre de la Sainte-Cécile.
 4. Romance de *Martha* (Flotow), chantée par M. X...
 5. Morceaux de xilophone: A *Marche des Ménestriers*, et *Tapotte*, polka (Laffage), par M. Laffage, directeur de la Sainte-Cécile.
 6. *L'Automne*, chœur (Wormser), par la Société Sainte-Cécile.
 7. *Symphonie pour deux violons* (Donclan), exécutée par MM. Goubeault et Laffage.
 8. Scène comique, par M. Georges Allary.

- DEUXIÈME PARTIE**
9. *Rondo*, pour petite flûte, avec accompagnement d'orchestre (Donjon), exécuté par M. Arbello, membre de la Sainte-Cécile.
 10. *Les Braconniers*, chœur (Sourillas), par la Société Sainte-Cécile.
 11. *Prière des Juifs* et cavatine de la *Juive* (Halévy), chantées par M. Thibeau, membre de la Sainte-Cécile.
 12. Fantaisie sur la *Muette* (Allard), exécutée par M. Goubeault.
 13. Scène comique, par M. Georges Allary.
 14. *M. et Mme JEAN*, opérette-comique en 1 acte et 3 tableaux, paroles et musique de L'Huilier. — M. Jean, un sociétaire de l'Harmonie Saumuroise; Mme Jean, Mme Lelong.
 15. *Les Derniers jours de Pompéi*, chœur (Ritz), par la Société Sainte-Cécile.

Bureaux: 7 h. 1/2; rideau: 8 heures.
Une Quête sera faite au profit des pauvres pendant le Concert.

Un succès énorme est réservé, croyons-nous, à ces fêtes musicales. Si, pour le Concert de l'Harmonie, les places se sont enlevées avec une rapidité surprenante, l'empressement n'est pas moins grand pour rentrer celles de la « *Matinée* » offerte par la Sainte-Cécile d'Angers. Personne ne voudra manquer l'occasion inespérée qui se présente d'entendre chez nous une société qui jouit au loin, à juste titre, d'une si grande réputation.

ANGERS.

La question des tramways. — La question des tramways angevins, dont le besoin se fait tant sentir chaque jour, a été abordée de nouveau, sans toutefois recevoir une solution complète, dans la séance tenue lundi par le Conseil municipal.

Les trois liquidateurs de la société Grélé, Guillon et Monprofit acceptent de vendre à la Ville, au prix de 48,000 fr., tout le dossier de l'avant-projet préparé par M. Guillon, cela à titre d'indemnité. Cet avant-projet sera revendu par la Ville à la compagnie des chemins de fer économiques du Nord, au même prix. Le Conseil autorise l'administration à traiter avec les liquidateurs.

« Aïda » à Angers.

Nous lisons dans le *Patriote*: « La répétition générale d'*Aïda* a eu lieu mardi soir au Grand-Théâtre. Nous avons la conviction que l'œuvre de Verdi obtiendra sur notre scène un succès considérable et que la première représentation d'*Aïda* laissera le souvenir d'un événement artistique dans notre ville. » Rien n'a été négligé, en effet, par la di-

rection, pour donner à cette œuvre grandiose tout le relief qu'elle comporte, et on devra lui savoir gré de ses intelligents efforts.

» Une chanteuse, dont le talent sera certainement vivement apprécié, a été engagée pour les représentations d'*Aïda*, ainsi qu'un certain nombre de danseuses. La figuration a été augmentée dans des proportions considérables et quelques chœurs seront chantés par des membres de la Société Sainte-Cécile qui, depuis un mois environ, répètent activement. Une musique militaire prêtera son concours à cette solennité artistique.

» La direction ne s'est pas bornée à apporter tous ses soins à l'exécution musicale d'*Aïda*, ainsi qu'aux diversissements chorégraphiques; elle a voulu que l'ouvrage de Verdi reçût un cadre digne de lui.

» En conséquence, de nouveaux décors ont été brossés par M. Allain, auquel nous en devons déjà quelques-uns qui obtiennent un grand succès; au nombre des décors brossés pour *Aïda*, nous nous bornerons à signaler celui des portes de Thèbes et celui du Temple avec sa crypte. »

BOURGUEIL. — D'après l'*Union libérale* de Tours, un curieux phénomène vient de se présenter à la Chefelière, près Bourgueil, chez le fermier Beneston.

Une vache a mis bas un veau qui possède deux nez, deux bouches et quatre yeux. Il n'a que deux oreilles et tout le reste du corps est semblable à celui des autres animaux de son espèce.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE
Concours de Nantes en 1886. — Cours Saint-Pierre.

Le 7 mars ouvre le Concours de la Société Hippique Française. On nous assure que les engagements sont plus considérables qu'en 1885. Les bâtiments sont prêts à recevoir et les spectateurs et les chevaux, et tout nous promet une brillante réunion, si le temps veut bien nous être favorable.

Les prix d'entrée sont ainsi fixés: Entrée au concours, 4 fr.; — Billet de tribune, 2 fr.; — Carte permanente d'abonné (donnant droit à une carte permanente pour dame ou enfant), 30 fr.; — Carte permanente supplémentaire pour dame ou enfant, 20 fr.

Chocolats Georges Doressel

MAISON DE VENTE
28 et 30, rue St-Jean, Saumur.

Chocolat français, le 1/2 kilogramme	1.50
n° 1, vanille	1.50
n° 2, surfin vanille	1.80
n° 3, au masagnan vanille	2.25
n° 4, au cacao vanille	2.50

Remise de 5 0/0 en prenant par 5 kilogrammes.
Tous ces chocolats sont garantis par cacao et sucre.

BOURSE DE PARIS
DU 24 FÉVRIER 1886.

Rente 3 0/0	82 30
Rente 3 0/0 amortissable	84 35
Rente 4 1/2	107 90
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 80
Obligations du Trésor	510 »

On achèterait COMPTANT charge de
COMMISSAIRE-PRISEUR
GREFFE CIVIL ou de COMMERCE
A CÉDER:
Etude de Notaire (Nord), produit 45,000 fr.
Cabinet d'Affaires (Paris), produit 60,000 fr.
Ed. AM. BAUDOIRE, 50, r. de Rambuteau, PARIS

DONNEZ DU FER à votre enfant. — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâtes couleuses et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.
Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

